

Action de Remobilisation et d'Initiatives Vers l'Emploi (ARIVE)



Direction des Etablissements et Services 21, rue Albert Einstein
72650 La Chapelle Saint-Aubin
Tél. 02 43 24 22 48

Présentation de l'association ADGESTI

L'ADGESTI Espérance Sarthe (Association De Gestion des Structures Intermédiaires), est une association régie par la loi 1901, composée de parents ou amis de personnes en situation de handicap d'origine psychique.

L'ADGESTI a pour but de « participer à toute action favorisant la réhabilitation de personnes confrontées à des difficultés psychologiques ou handicapées par suite de troubles psychiques ».

Pour connaître l'ensemble de nos interventions, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site.

www.adgesti.fr

Présentation de l'ARIVE

Ce service accompagne des personnes rencontrant des troubles ou une fragilité psychologique et/ou une situation sociale précaire, bénéficiaires du RSA, vers et dans l'emploi, en tenant compte de la situation de chacune.

Les locaux

Les horaires d'ouverture des locaux de l'ADGESTI sont :

- **Lundi au jeudi 8h30 -12h30 et 13h30-17h30**
- **Vendredi 8 h 30 -12h30 et 13h30- 16 h 00**



Le service existe depuis 2013. Les bureaux se situent dans les locaux de l'association ADGESTI. 21, rue Albert Einstein 72650 La Chapelle St Aubin.

Contact :, Cheffe de service du Pôle Socio-Professionnel

direction@adgesti.fr - 02.43.24.22.48.

L'objectif de l'accompagnement

- Identifier les freins sociaux et psychologiques et discerner les incidences de la problématique psychique sur le parcours et l'environnement social, professionnel.
- Accompagner la personne dans l'identification et l'appropriation de ses propres difficultés psychiques pour faciliter l'insertion socio-professionnelle.
- Remobiliser la personne dans une dynamique d'insertion pour se réinscrire dans un rythme social et mettre en place un plan d'actions.
- Accompagner la personne dans le choix d'une orientation qui tienne compte de ses centres d'intérêts et des difficultés déjà rencontrées dans son parcours.
- Pérenniser la suite de parcours de chacun, selon ses atouts et ses possibilités d'accès à des projets professionnels, sociaux et citoyens.

Le contenu de l'accompagnement

Proposition à la carte selon l'évaluation individualisée de la demande d'emploi de chacun ; selon les possibilités d'accès au groupe ; selon la pertinence de la participation à un type d'activité selon son projet

- L'action se déroule majoritairement lors d'entretiens individuels directifs ou semi-directifs.
- Ateliers thématiques en petits groupes selon la pertinence du projet individuel :
 - Créatif : atelier médiation picturale mutualisée avec le SAMSAH
 - Culturel et social : atelier jardin mutualisé avec le SAMSAH et l'ESAT
 - Professionnel : visite d'entreprises
 - Ludique : Ateliers en liens avec les GEM du Mans
 - Numérique : usage et familiarisation de l'outil informatique, de l'espace informatique de l'association.
 - Temps de sensibilisation collectifs sur des thématiques émergentes : santé, MDPH...

Entrée initiale : 6 mois renouvelables (18 mois maximum)

Les prescripteurs

Les demandes sont effectuées par les référents RSA sociaux (Directions des Solidarités Départementales, Centres Communaux d'Action Sociale conventionnés) et les référents RSA emploi (Pôle Emploi). Ces demandes sont centralisées et validées par le Bureau d'insertion du Conseil Général de la Sarthe.



Les professionnels

L'équipe pluridisciplinaire est composée de la cheffe de service du pôle socio-professionnel, d'un psychologue et d'une travailleuse sociale.

Plan d'accès



① Accès par les



bus ① Accès par le



tramway

- Ligne N° 14, direction « *Le Parc Manceau* » ☞ Arrêt *ZI Nord*
- Tram T1, direction « *Université* » ☞ Arrêt *Théodore Monod* + Bus n° 28 Arrêt « *Cheverny* »
- Ligne N°11, direction « *La Chapelle St Aubin* » ☞ Arrêt « *Cheverny* »
- Tram T1, direction « *Université* » ☞ Arrêt « *Cadran Epine* » + Chemin piétonnier